

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Ouébec

K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services Division (FK) 11 Laurier St./ 11, rue Laurier 3C2, Place du Portage, Phase III Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet CONSTRUCTION PROJECT M	IANAGEMENT					
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.			
A2123-160003/B			002			
Client Reference No N° de référence du client			Date			
A2123-160003			2017-09-01			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$FK-302-73238						
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
fk302.A2123-160003						
Solicitation Closes - L'invitation prenat - à 02:00 PM on - le 2017-09-18			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: Other-Autre:						
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur			
Kraya, Jeahan			fk302			
Telephone No N° de téléphone		FAX No N° de FAX				
(819) 420-5351 ()			() -			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sigr	
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracte	ères d'imprimerie)
Signature	Date



CETTE MODIFICATION 002 EST PUBLIÉE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'INDUSTRIE :

- **Q1.** Le calendrier du projet ne permet pas les 120 jours nécessaires pour attribuer le contrat de gestion de projet (entente de financement) ou le processus de demande de propositions pour les études géotechniques et les dates d'achèvement semblent être impossibles à rencontrer. Pouvez-vous expliquer?
- **R1.** AINC reconnaît que les échéanciers dans l'entente de financement (annexe 2, pages 39-40) peuvent être obsolètes en ce moment, mais sont fournis à titre indicatif seulement (ils donnent un aperçu de la date d'achèvement des travaux ciblée). L'équipe de projet travaillera avec le gestionnaire de projet sélectionné pour mettre à jour les jalons et développer un échéancier plus détaillé.
- **Q2.** Nous supposons que l'aménagement intérieur est inclus dans le contrat de conception-construction. Veuillez confirmer.
- **R2.** Oui. Veuillez vous référer à l'annexe 2. Entente de financement, page 33, article 4.3.3 Demande de propositions relative à la conception-construction, paragraphe c) : " Le gestionnaire de projet doit préparer la DP relative à la conception-construction. [...] Les propositions tiendront compte du programme d'enseignement et des besoins d'aménagement [intérieur] propre à chaque collectivité, [...]."
- **Q3.** Nous souhaitons demander une prolongation de deux semaines à la date de clôture de l'invitation à soumissionner.
- **R3.** L'invitation a été mise en ligne le 8 août et se clôture le 18 septembre. AINC considère qu'une période appropriée (41 jours de calendrier) a été fournie pour les firmes intéressées à préparer leur proposition.
- **Q4.** Est-ce qu'un ÉCA peut être considéré comme alternative acceptable en termes d'attribution de points pour la désignation PMP ? Est-ce qu'une combinaison de ÉCA avec un ing. est suffisant pour obtenir les points ?
- **R4.** Un économiste en construction agréé (ÉCA) n'est pas équivalent à la certification gestionnaire de projet professionnel (PMP). AINC ne considère pas cette désignation comme alternative et les points ne seraient pas alloué à un ingénieur sur cette base.
- **Q5.** Sur la base de travaux précédemment complétés dans la région, le budget d'immobilisation semble très faible pour la taille du bâtiment définie dans la DP. Est-ce que le budget sera mis à jour pour référence ou devons-nous assumer que le budget d'immobilisations est à jour et reflète une estimation précise du coût estimé ?
- **R5.** Le budget représente un estimé des coûts de classe "C" développé en collaboration avec une firme de consultants durant l'étape d'étude de faisabilité et s'aligne avec les lignes

directrices de AINC pour ce niveau de précision. Le budget sera raffiné lors de la prochaine étape.